ZINSWILLER
Eté 2021

Zins infos

Villes et Villages Fleuris

Bulletin Municipal

Zinswilleroises, Zinswillerois,

ENFIN, un peu plus de liberté, les mesures sanitaires imposées lors des différentes étapes du confinement sont levées, néanmoins, restons vigilants pour ne pas hypothéquer les efforts fournis pendant ces derniers mois.

Les festivités du 14 juillet se limiteront, encore cette année, au dépôt de gerbe au monument aux morts. Le principe de précaution s'impose, malgré l'impatience de tous de retrouver les fêtes d'antan.

Les bénévoles du fleurissement étaient à nouveau à l'œuvre fin mai, sous la responsabilité de Doris GLAD et Véronique JUNG, bien aidées par le travail fourni en amont par les agents communaux. Encore une belle réussite pour agrémenter le cachet chaleureux de notre village.

Pendant la période estivale, Charlène ESSIG et Antoine ZILLER renforceront l'équipe des agents.

L'aire de jeux fera peau neuve avec le rajout d'éléments supplémentaires, l'investissement se monte à plus de 10 000 €.

Un article plus détaillé paraîtra dans le prochain bulletin.

La période des congés approche, permettez moi de vous souhaiter d'agréables vacances et prenez bien soin de vous et de vos proches.

Amicalement,
Votre Maire,
Christophe WERNERT

Agenda – 3ème trimestre

4 juillet	Matinée pêche de l'APP, à partir de 8h00
13 juillet	Vente de pizzas et tartes flambées à emporter par l'Union des Associations à la salle des fêtes de 18h30 à 20h30
14 juillet	Dépôt de gerbe par le conseil municipal

MESSTI

Organisé par l'Union des Associations à la salle des fêtes si les conditions sanitaires le permettent.

15 août	Fête de la tarte flambée à 18h00
17 août	Soirée Hareng/Rossbif à 19h00

Bienvenue à Zins'

- GOSSOT Catherine et Charlène au 31 Grand'Rue
- MERTEN Emmanuel, Mélodie et Eden au 7 rue Clés des Champs
- ESPAGNE Fabien, Jennifer, Julien, Chloé, Florian et Morgane au 6 rue des Pierres

Les nouveaux arrivants sont invités à se déclarer en mairie.

Anniversaires des personnes âgées de 70 ans et plus

3ème trimestre 2021

Juillet

01	Monsieur **HARTER** Gilbert	71 ans
03	Madame **BIESSER** Suzanne née IMBERY	83 ans
07	Madame **BEUVELET** Marie-Rose née MACHI	89 ans
13	Madame **SCHOENEWALD** Liliane née MATHIA	71 ans
16	Monsieur **BUEB** André	70 ans
17	Monsieur **CHRISTMANN** Martin	77 ans
23	Madame **HOLZMANN** Madeleine née BURGARD	88 ans
24	Monsieur **NEU** Joseph Gilbert	77 ans
26	Monsieur **WITZ** Jean-Claude	79 ans

Août

01	Madame **BURGARD** Madeleine née OBER	86 ans
20	Monsieur **WOLF** Henri	70 ans
27	Madame **HOLZMANN** Elise née MULLER	89 ans

Septembre

02	Madame **BUND** Maria née KAYSER	71 ans
04	Madame **ISENMANN** Marie née GANDER	92 ans
05	Madame **FISCHER** Marguerite née PAULY	80 ans
05	Monsieur **STOQUERT** Hubert	87 ans
06	Madame **LANG** Anne née DUSCH	89 ans
09	Madame **BERNHARDT** Chantal née BARTHEL	71 ans
15	Monsieur **STEINMETZ** Jean-Paul	83 ans
23	Monsieur **MEYER** Alphonse	72 ans
25	Monsieur **OBER** Paul	88 ans
27	Madame **HAMMANN** Madeleine née SCHMITT	77 ans
27	Monsieur **LANG** Jean-Paul	93 ans

Olivier et Stéphane

Le samedi 15 mai, en salle de mariage de la mairie, dans un cercle restreint de la famille et de fidèles amis du couple, le maire Christophe WERNERT a célébré l'union d'Olivier DIEMER et de Stéphane KLEIN. Olivier, 53 ans est menuisier, et Stéphane, 46 ans est agent de production. Le couple habite le village depuis 21 ans.

Naissances

– KERN Clément le 24 avril 2021

Décès

– GULLUNG Evelyne le 25 mai 2021 (71 ans)

Mariage

– DIEMER Olivier et KLEIN Stéphane le 15 mai 2021

– SCHAETZLE Anaïs et BURY Loïc le 19 juin 2021

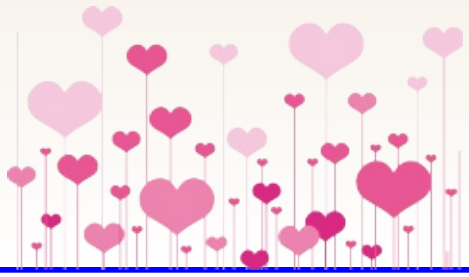

Anaïs et Loïc

Le 19 juin, dans la salle de la maire, avec lecture des textes de loi et échange d'alliances, le maire Christophe WERNERT a uni par les liens du mariage Anaïs SCHAETZLE et Loïc BURY. Anaïs, 32 ans, est conseillère commerciale particulier et Loïc, 34 ans, est ouvrier qualifié. Le couple est établi dans le village.

GRANDS ANNIVERSAIRES

95ème anniversaire de Mme BUND Jeanne

Notre doyenne, Jeanne BUND née GRUNEWALD a reçu la visite des adjointes au maire, Doris GLAD et Véronique JUNG pour son 95ème anniversaire. Mme BUND est née le 7 mars 1926 à Zinswiller au foyer de Charles GRUNEWALD et Anne BURGARD. Elle a grandi avec 4 frères, Lucien, Pierre, Jacques et Gérard (décédé). Elle a fréquenté l'école de Zinswiller, puis a fait un apprentissage de couturière, métier qu'elle a exercé jusqu'à son mariage le 4 juin 1955 avec Albert BUND (décédé en septembre 2014). De leur union sont issues 3 filles, Gabrielle, Christiane et Marie-Josée (décédée en février 2021). 7 petits-enfants et 13 arrière petits-enfants font le bonheur de la jubilaire.

A l'occasion de leur visite, les adjointes au maire ont remis à Mme BUND les cadeaux de circonstance.

90ème anniversaire de Mme EYERMANN Marie-Renée

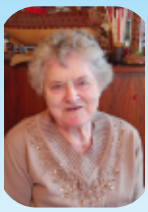

Le 16 mai, Marie-Renée EYERMANN née KOEHL a fêté son 90ème anniversaire. Marie-Renée est née en 1931 au foyer de Joseph KOEHL et Madeleine DAMPFHOFFER. Elle y a grandi avec son frère Richard. A l'issue de sa scolarité, elle a fréquenté par alternance le lycée professionnel De DIETRICH de Reichshoffen pour une formation de sténodactylo, qui lui a permis d'arriver au poste de secrétaire de direction à l'usine de Zinswiller, jusqu'à sa retraite en 1991. Le 16 novembre 1956, elle a uni sa destinée avec Albert EYERMANN. Ils ont eu en 1958 un fils Tharcisse, décédé le 2 février 2019. Concernant les loisirs, Marie-Renée s'est longtemps occupée de ses magnifiques fleurs autour de la maison.

Le jour de son anniversaire, le maire Christophe WERNERT et les adjointes Doris GLAD et Véronique JUNG lui ont rendu visite pour lui offrir les cadeaux d'usage.

80ème anniversaire de Mme GRUBER Odile

Le 6 juin, Odile GRUBER a fêté ses 80 printemps. Née en 1941, elle est la fille de Eugène KAUFFMANN et de Bernadette DUCHOSSOIS. Elle a grandi avec 4 frères et 3 sœurs. Albert (décédé), Marie (décédée) Emma, Auguste (décédé), Agnès, Didier et Alexandre. Elle a fréquenté l'école primaire de Zinswiller, puis le collège, suite à cela elle a fait un CAP de vendeuse. Elle a travaillé au Magmod à Haguenau. Le 16 février 1962 elle s'est mariée avec Jean-Claude GRUBER. De leur union sont issus Jean-Luc, Serge, Noëlle (décédée) et Régine. 7 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants sont venus compléter la descendance. Odile a longtemps été très active dans la vie associative du village. Tout le monde se souvient d'elle au Centre de Loisirs, au théâtre, et au CCS 2000. Encore bien vaillante, elle passe des heures à jardiner. Excellente cuisinière, elle aime particulièrement préparer de bons petits plats pour ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants.

A cette occasion, le premier adjoint Sébastien DOMERACKI et l'adjointe Véronique JUNG lui ont rendu visite et lui ont offert les cadeaux d'usage.

Commémoration de l'Armistice du 8 mai 1945

La cérémonie du 8 mai 2021 s'est certes distinguée des autres par sa sobriété, mais l'élan patriotique est resté fort. En effet, pour cause de restrictions sanitaires, seul le conseil municipal s'est retrouvé devant le monument en présence de TV3V (télévision locale du pays de Niederbronn-les-Bains). Le maire a procédé à la lecture du texte officiel de la ministre déléguée aux anciens combattants. En compagnie du premier adjoint, après la minute de silence d'usage, il a déposé une gerbe en mémoire des disparus de la seconde guerre mondiale.

La fin d'un sapin

Le 24 avril, derrière le mémorial, un chantier peu courant a retenu l'attention des passants. Deux professionnels de l'élagage et de l'abattage d'arbres, mandatés par la mairie et en accord avec l'agent ONF, ont procédé à l'enlèvement du sapin derrière le monument. L'arbre, qui pourtant n'a été planté que dans les années 80, présentait de graves signes de maladie, mettant en danger le voisinage en cas de chute par vent fort. Les techniciens ont dans un premier temps élagué toutes les branches, puis ont découpé la base de façon à ce que le tronc tombe exactement sur le terrain de jeux. L'opération a été un succès et vers midi il ne subsistait plus une trace de l'existence de l'arbre. Celui-ci a été remplacé par une variété « sapin de Serbie ».

Défibrillateurs, le village s'équipe

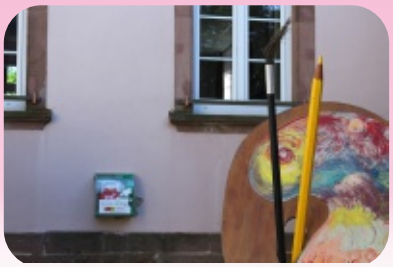

Après l'installation d'un premier appareil dans l'entrée de l'usine il y a quelques années déjà, la commune a mis en place un deuxième équipement. Ce défibrillateur est installé sur le mur extérieur du bâtiment de l'école, il est, depuis peu, opérationnel. Son utilisation est simple, il suffit de suivre les instructions fournies avec l'appareil, pas besoin de formation spécifique pour le manœuvrer. Tous les composants se trouvent dans le coffret, prêts à l'emploi en cas d'urgence.

RAPPEL : bac bleu

Au dernier contrôle des bacs bleus, **17% des bacs n'étaient pas conformes** à Zinswiller.
Vous pouvez retrouver les consignes de tri sur le site du SMITCOM, à cette adresse : https://www.smictom-nord67.com.

Fleurissement

Le 22 et le 29 mai, de nombreux bénévoles se sont une fois de plus investis dans l'action fleurissement du village. Le 22 mai, quasiment 1800 plants ont garni les balconnières et les auges dans les différents emplacements dans le village et à l'intérieur de l'usine. Le gros morceau de l'opération a suivi le samedi d'après filmé par TV3V (télévision locale du pays de Niederbronn-les-Bains), avec la plantation des massifs, menée rondement en une matinée. Avec néanmoins un petit coup de pouce des humains, maintenant il n'y plus qu'à laisser faire la nature, pour arriver à avoir comme depuis des années, un joli village fleuri.

Vergers et potagers partagés

Dans le cadre d'un projet mené conjointement avec la Communauté de communes, la municipalité propose de créer une **Bourse pour vendre, louer ou co-entretenir des vergers et des jardins**.

Cette bourse a un double objectif :

• permettre aux propriétaires ne pouvant ou ne souhaitant pas s'occuper de leurs vergers ou jardins, de les vendre ou de les mettre à la disposition de particuliers qui les entretiendront à leur place par le biais d'une convention de prêt à usage gratuit.

• proposer à ceux qui n'ont ni potager, ni verger de pouvoir en bénéficier.

Si ce projet vous intéresse, merci de contacter la mairie : mairie@zinswiller.com

Pommes et jus de pomme sans pesticide ni conservateur

Tous les ans, la commune via le bulletin municipal propose aux villageois qui le demandent, de cueillir les pommes des vergers communaux pour leur **consommation personnelle**.

Cette année, la commune souhaite leur proposer en plus, la fabrication d'un jus de pomme sans pesticide ni conservateur. Pour se faire, la commune fait appel à la **générosité des personnes** possédant des **pressoirs et des broyeuses de pommes**.

Contact : Dominique WALD, délégué vergers de la commune au 06.88.07.51.82

Pas de vacances pour la bibliothèque cet été

Pour le bon plaisir de tous les passionné(e)s de livres, l'équipe de bénévoles vous accueille tout l'été aux horaires habituels.

Ouverture de la salle de fitness

Depuis le 9 juin, les portes de la salle de fitness sont à nouveau ouvertes à toute personne voulant se défouler sur les appareils de fitness ou de musculation, notamment pour éliminer les kilos superflus amassés lors du confinement.
Pour les inscriptions, veuillez contacter Muriel au 06.05.42.53.86.

La sirène « hurle » à nouveau

Après quelques mois de silence, vous entendez à nouveau, tous les 1ers mercredis du mois à 12h00, le hurlement de la sirène située sur le bâtiment de l'expédition chez De DIETRICH.
Le moteur de cette sirène ayant rendu l'âme, il a fallu louer une nacelle de 25 mètres pour démonter l'ensemble (moteur, sirène et support), mettre le moteur en réparation puis remonter le tout.
Les travaux ont été réalisés par le service maintenance de l'usine et les frais (location de la nacelle, réparation du moteur et la main d'œuvre) pris en charge par De DIETRICH. Un grand MERCI à eux !
En contre partie, la commune assure, cette année, gratuitement le fleurissement dans l'enceinte de l'usine.
Pour info : un moyen d'alerte de la population est obligatoire et doit faire l'objet d'un essai mensuel exigé par la préfecture.
La sirène préviens la population « d'un sinistre de sécurité civile, d'origine naturelle ou technologique »

RAPPEL

Afin de bien vivre ensemble, il est rappelé que les **activités de bricolage et jardinage** nécessitant l'utilisation d'appareils tels que tondeuse à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse etc, **sont proscrites les dimanches et jours fériés.**

VOYAGER dans le passé de Zinswiller….

Histoire des églises, du cimetière, de l'école et de la mairie.

En 1846, la municipalité décida l'implantation d'un nouveau cimetière (l'ancien se trouvait à côté de la petite église qui fut détruite en 1875). Le terrain fut acquis par le maire d'antan M. Joseph SONNTAG des propriétaires François Antoine LACROIX, Pierre JUNG et Georges STROHL pour un montant de 365.-Frs.

Comme le cimetière, la petite église devenait trop petite et seul un tiers des croyants purent y trouver une place. Ainsi les protestants et les catholiques décidèrent de construire chacun une nouvelle église (la vieille petite église se trouvait à droite dans la cour de l'école actuelle empiétant sur le jardin de l'ancien maire WURSTHORN). L'année de construction de l'ancienne petite église ne peut pas être définie avec précision. Seule certitude, sur la carte géographique de l'Alsace éditée en 1556 par SPECKLIN, l'église dédiée à St Jacques y figure déjà. Selon des rumeurs passées de génération en génération, le chœur aurait été de style gothique (du 13ème siècle ?). Les archives départementales nous révèlent sur quatre pages le grand débat de 1779 après la messe du dimanche matin entre le curé ROOS, le conseil de fabrique et les paroissiens. Dans la même année, l'église devait être rallongée de 20 pieds (1 pied = 31.385 cm) pour gagner de la place pour cent personnes supplémentaires. Toutes les forces vives de la commune auraient dû se mobiliser et chacun aurait dû apporter sa contribution financière selon ses possibilités.

Les deux communautés en décidèrent cependant autrement.

L'église protestante fut érigée en 1862. Les catholiques démarrèrent leur construction un peu plus tard pour des raisons financières. Leur église ne fut achevée qu'en 1868 (à l'exception du clocher). Le terrain de construction regroupant les bâtiments de l'ancienne ferme seigneuriale fut acheté pour un montant de 8368.-Frs. Comme la municipalité ne disposait pas les moyens de subventionner, ni l'un, ni l'autre des projets, les paroissiens tant catholiques que protestants durent prendre en charge les coûts de construction. Quelques dons importants de l'extérieur (De DIETRICH pour l'église protestante et le Comte De LEUSSE pour l'église catholique) ainsi que les produits des quêtes dans diverses communes aidèrent à atténuer la charge des croyants.

La ferme seigneuriale comporta une maison, deux granges, des étables et une grande cour ainsi qu'un grand jardin sur le côté et à l'arrière, une superficie de 12 acres et 12 « Ruten » (lieu-dit Herrengarten) avec d'un côté la maison de Adam LARY et de l'autre côté celle de Gerhard WINTER, devant la « Allmendstrasse » et derrière la rivière. Cette ferme appelée «Täuferhof» n'existe plus. La fabrique de l'église catholique l'acquit (sans le « Herrengarten ») et érigea l'église et le presbytère. Lors de travaux d'excavation en 1924 pour l'installation du chauffage à l'église sont apparus des pans de mur d'une épaisseur supérieure à un mètre laissant présager une ferme fortifiée.

Les plans de l'église catholique ont été dressés par l'architecte Auguste TRUMPF de Strasbourg. L'orgue livré par la société Léon STIEHR et Félix MOCKERS date de 1875 et coûta 5000.-Frs.

La municipalité entreprit de son côté en 1867 la construction d'une nouvelle école avec 4 salles de classe. Les locaux de l'ancienne école n'étaient plus adaptés et bien trop petits pour la forte démographie d'enfants (96 élèves catholiques et 66 élèves protestants). Le coût de construction et la transformation d'une maison en logements pour les enseignants se montent à 21100.-Frs avec une subvention de 3000.-Frs de l'Etat français. Pour financer l'acquisition et la nouvelle construction furent utilisés les 25000.-Frs reçus de Renouard De BUSSIERE pour des droits cédés par la commune dans la forêt du « Rebberg »

L'ancienne école sise au coin de la rue Creuse et de la rue d'Uhrwiller (l'ancienne poste) fut vendu au forgeron Christian VIX qui céda le bien par après au forgeron WIMENAUER.

En 1875 se réalisa enfin un souhait longtemps exprimé avec la construction d'une nouvelle mairie avec en partie des matériaux de récupération provenant de la destruction de l'ancienne église. Le coût de la construction revint à 3766 Marks. La clochette de l'ancienne église trouva sa place dans le beffroi de la mairie.

En 1888 fut achevée définitivement la construction de l'église catholique avec le clocher pour un montant de 8033 Marks. En 1895/1897 après de longues discussions entre les communes, le conseil de fabrique et les autorités civiles, Zinswiller retrouva son statut de paroisse indépendante par rapport à Oberbronn.

Le presbytère fut transformé en 1895 et inauguré le 25 juillet 1897 par le curé SPECHT.

A suivre……

Marcel KREBS

Sensibilisation au ramassage des crottes.

Les déjections de nos chiens, bien qu'ils soient adorables, posent de réels problèmes :

- Désagréments visuels, olfactifs et sanitaires,
- Dégradation du cadre de vie et des espaces verts,
- Prolifération des microbes,
- Augmentation des risques de chutes.

C'est pourquoi, **l'article R634-2 du Code pénal** classe les déjections canines au même rang que les déchets, les ordures et les liquides insalubres.

Ainsi, le fait **d'abandonner les crottes de son chien sur les voies publiques, sur les trottoirs, les espaces verts et de jeux publics réservés aux enfants, expose le propriétaire à une amende de 135,00 €** (montant pouvant être majoré par les communes).

L'objectif de notre commune n'est pas de sanctionner mais de **sensibiliser et encourager les propriétaires de chiens à ramasser - par civisme - les déjections de leur animal de compagnie.**

C'est donc dans cet état d'esprit, que la commune a, par le passé, matérialisé cette interdiction par des panneaux « chien caca » et a décidé - aujourd'hui - d'investir dans **3 bornes de propreté canine (ou distributeurs de sacs)**, implantées stratégiquement à savoir :

- A proximité du terrain de jeux pour enfants,
- A proximité du city-stade,
- Sur le parking de la salle des fêtes.

Alors n'oubliez pas, **« les crottes c'est dans le sac »** !

Mais alors qu'en est-il du crottin de cheval ?

Nos amis les chevaux sont également concernés par cette règlementation qui relève de l'hygiène publique.

Ainsi, au même titre que les déjections canines, **les déjections des chevaux sont interdites sur les voies publiques** (chaussées et trottoirs).

Bien qu'étant un excellent engrais dans nos jardins, potagers, vergers et champs, le crottin qui gît sur la chaussée est une nuisance provoquant des désagréments visuels, olfactifs et sanitaires ainsi que des chutes. **Il doit donc également être ramassé par les propriétaires ou possesseurs de chevaux**.

ERRATUM

Le président du Conseil de Fabrique de la paroisse catholique est M. Michel ERBS et non M. Richard KOEHL.

Boîte à idées

Parce que vos idées nous intéressent, nous vous proposons de nous les soumettre soit par courriel : mairie@zinswiller.com, soit par courrier dans la boîte aux lettres de la mairie.

Merci par avance pour toutes vos propositions !

Directeur de la publication et de la rédaction : Christophe WERNERT - Comité de rédaction : Sandrine AVRIL - Vanessa BAUER - Mireille FERNANDES - Doris GLAD - Daniel RISSER.
Mairie de ZINSWILLER 67110 - 03.88.09.05.51 - Email : mairie@zinswiller.com
Graphisme et mise en page : CYBERZINS - 03.88.09.95.54 - www.cyberzins.fr - Impression : Fondation Sonnenhof
Date de parution : fin juin 2021 - Tirage 380 exemplaires - dépôt légal dès parution - Exemplaire gratuit
Prochaine parution : fin septembre 2021.